



Conférence Locale de l'Air du Plan de Protection de l'Atmosphère de la vallée de l'Arve

*Mercredi 15 décembre 2021
à Bonneville*





Ordre du jour :

- 1 - Information sur l'amélioration de la qualité de l'air de la vallée de l'Arve
- 2 - L'évaluation quantitative de l'impact sanitaire de la pollution atmosphérique EQIS région AURA 2016-2018 – *Santé Publique France*
- 3 - Bilan de l'avancement des actions du Plan de Protection de l'Atmosphère
- 4 - Appel à Projet Mission Air
- 5 - Lancement d'une captothèque à destination des citoyens de la vallée de l'Arve.

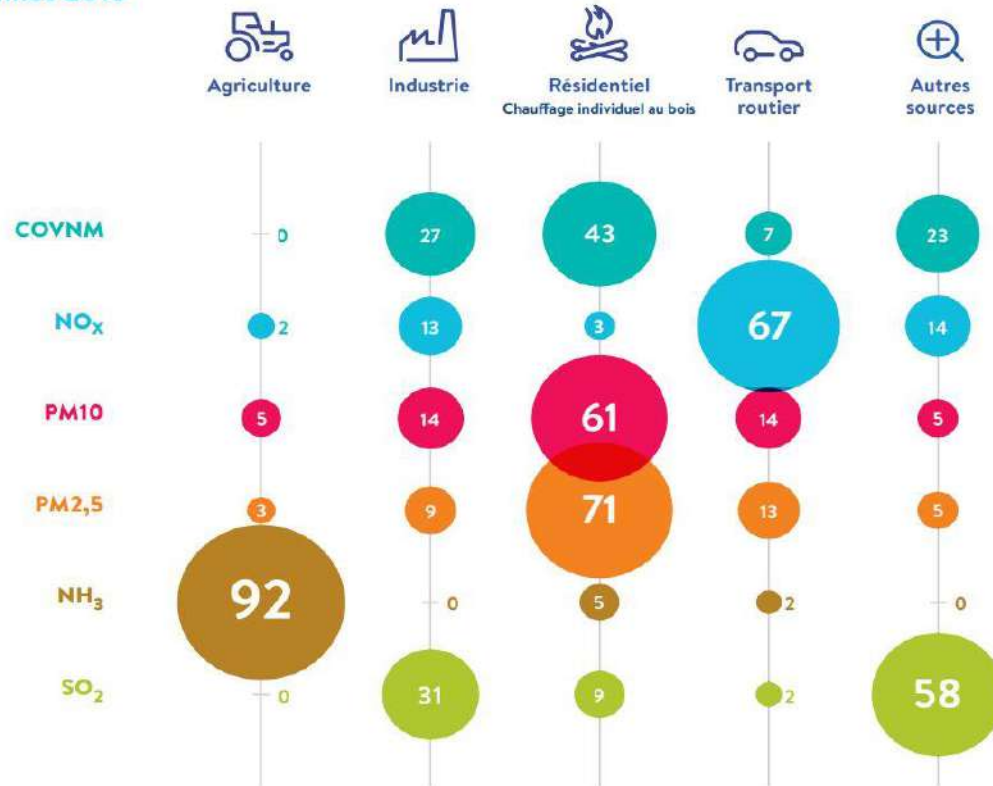


1- Information sur l'amélioration de la qualité de l'air de la vallée de l'Arve



Qualité de l'air sur le PPA de la vallée de l'Arve

Contribution des différentes activités humaines aux émissions de polluants atmosphériques (%) pour l'année 2018



Tendance d'évolution des émissions de polluants atmosphériques

PPA Arve entre 2012 et 2019



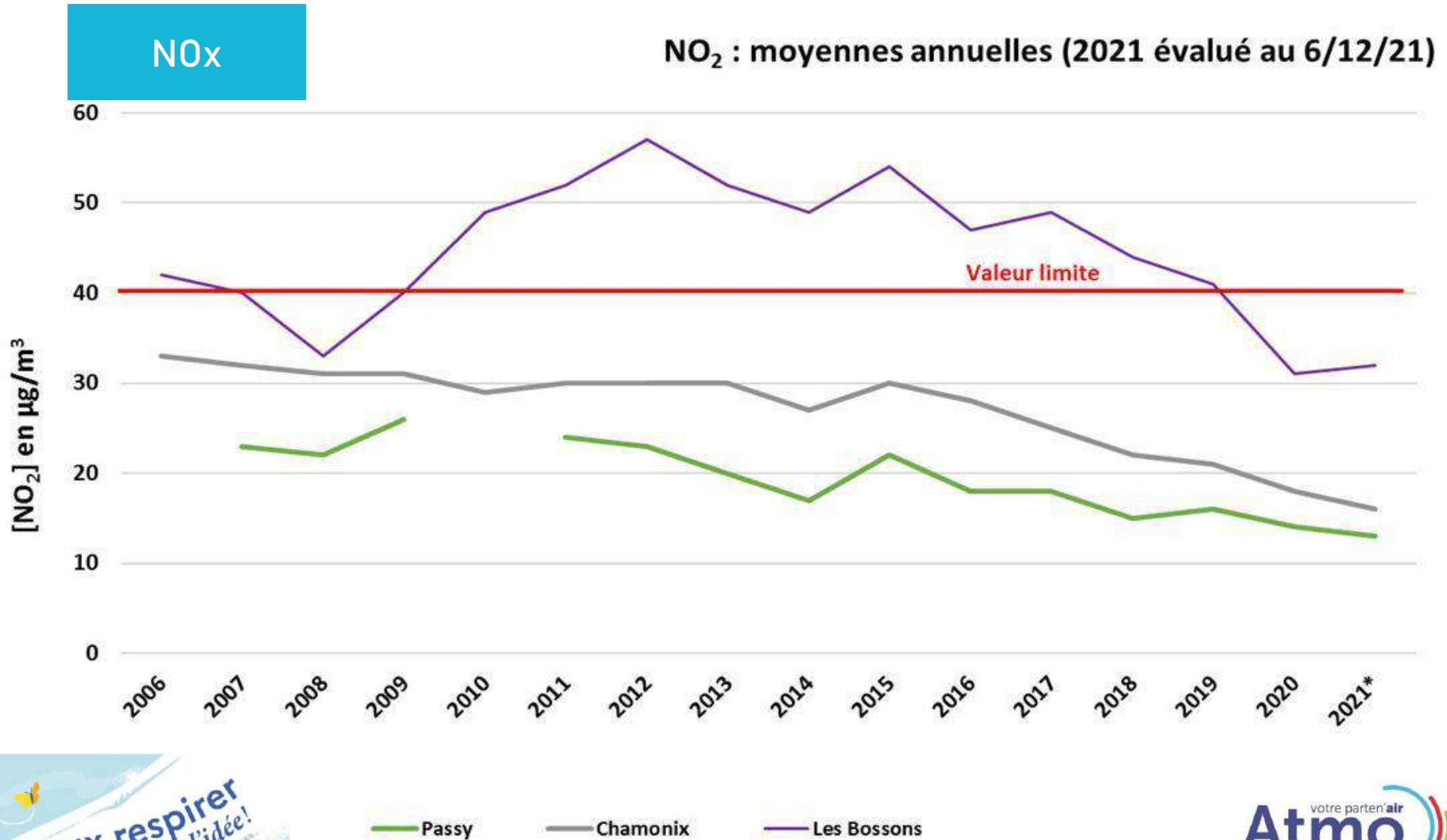
Qualité de l'air sur le PPA de la vallée de l'Arve

Tendance d'évolution des émissions de polluants atmosphériques

PPA Arve entre 2012 et 2019



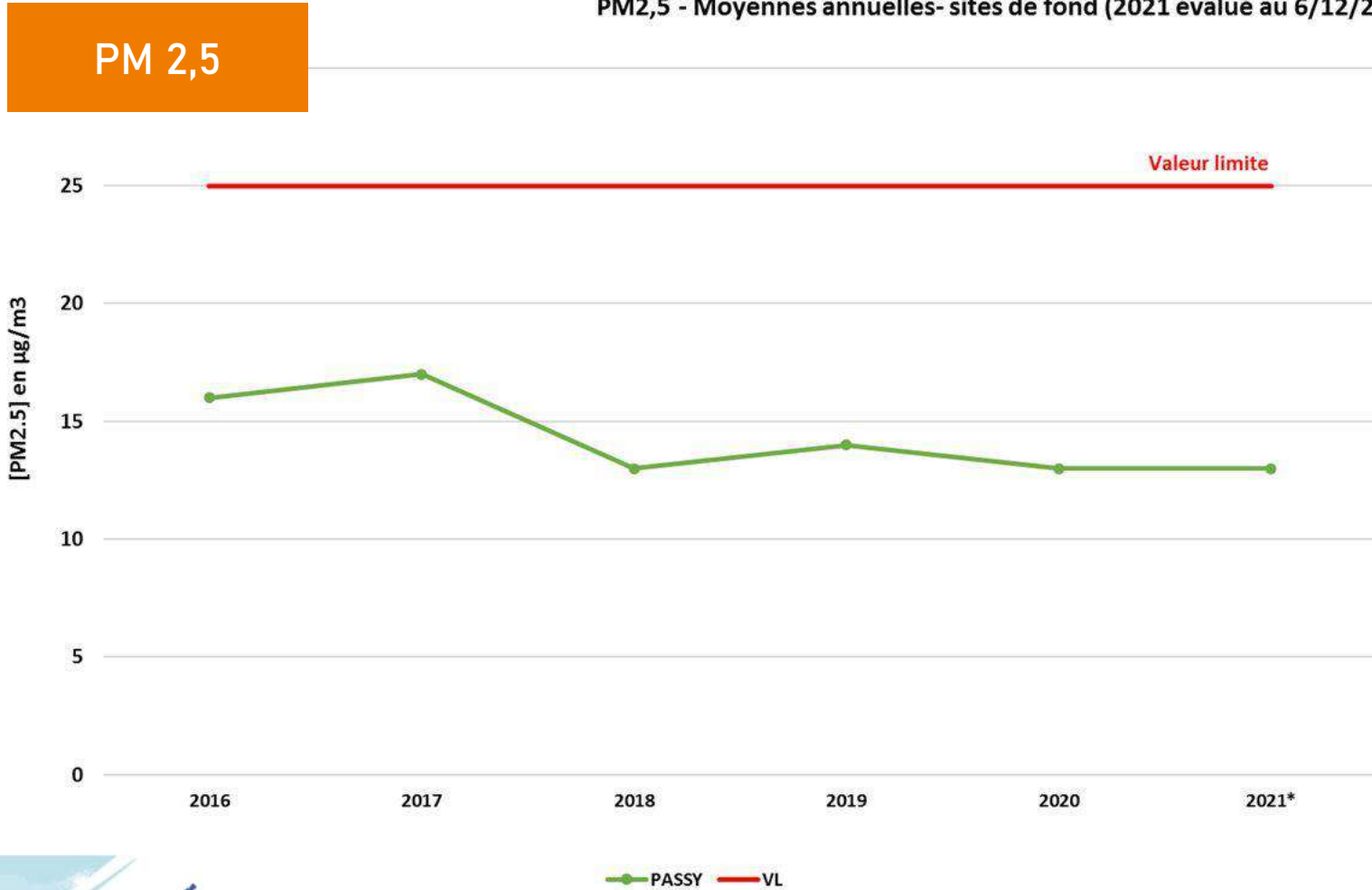
Qualité de l'air sur le PPA de la vallée de l'Arve



— Passy — Chamonix — Les Bossons

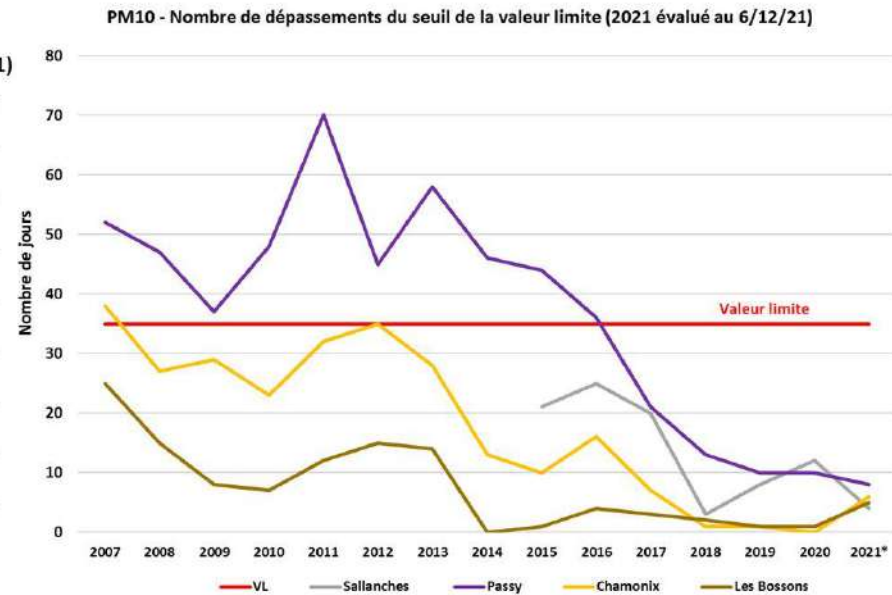
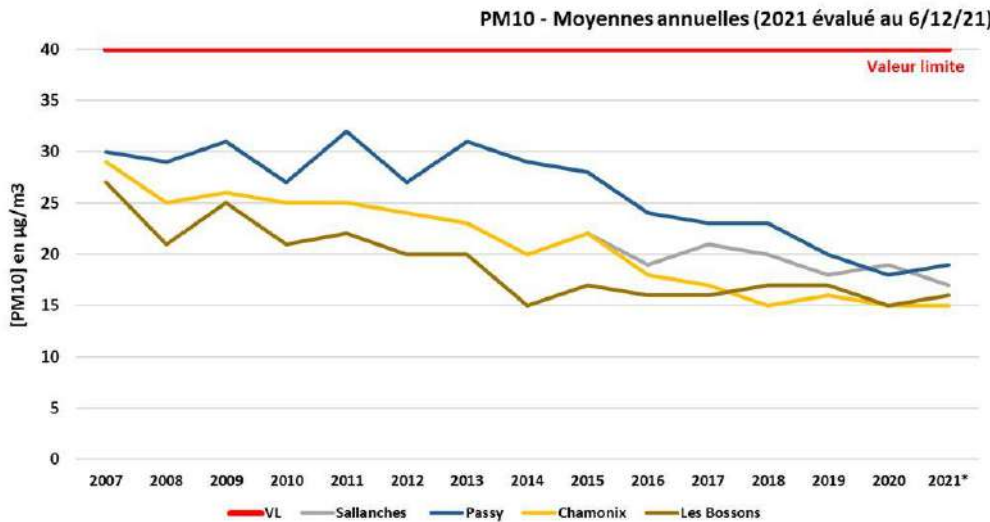
Qualité de l'air sur le PPA de la vallée de l'Arve

PM2,5 - Moyennes annuelles- sites de fond (2021 évalué au 6/12/21)

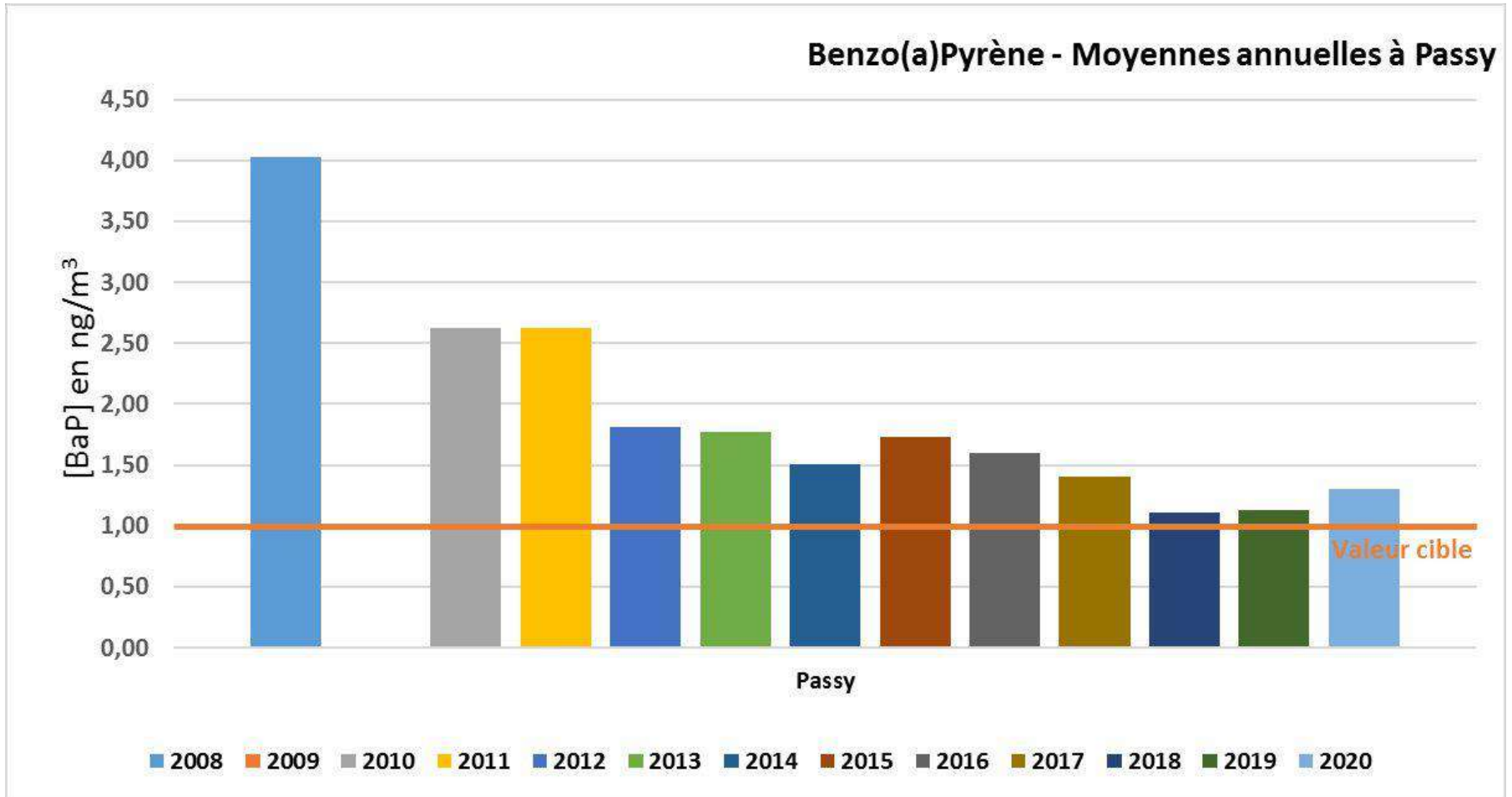


Qualité de l'air sur le PPA de la vallée de l'Arve

PM 10

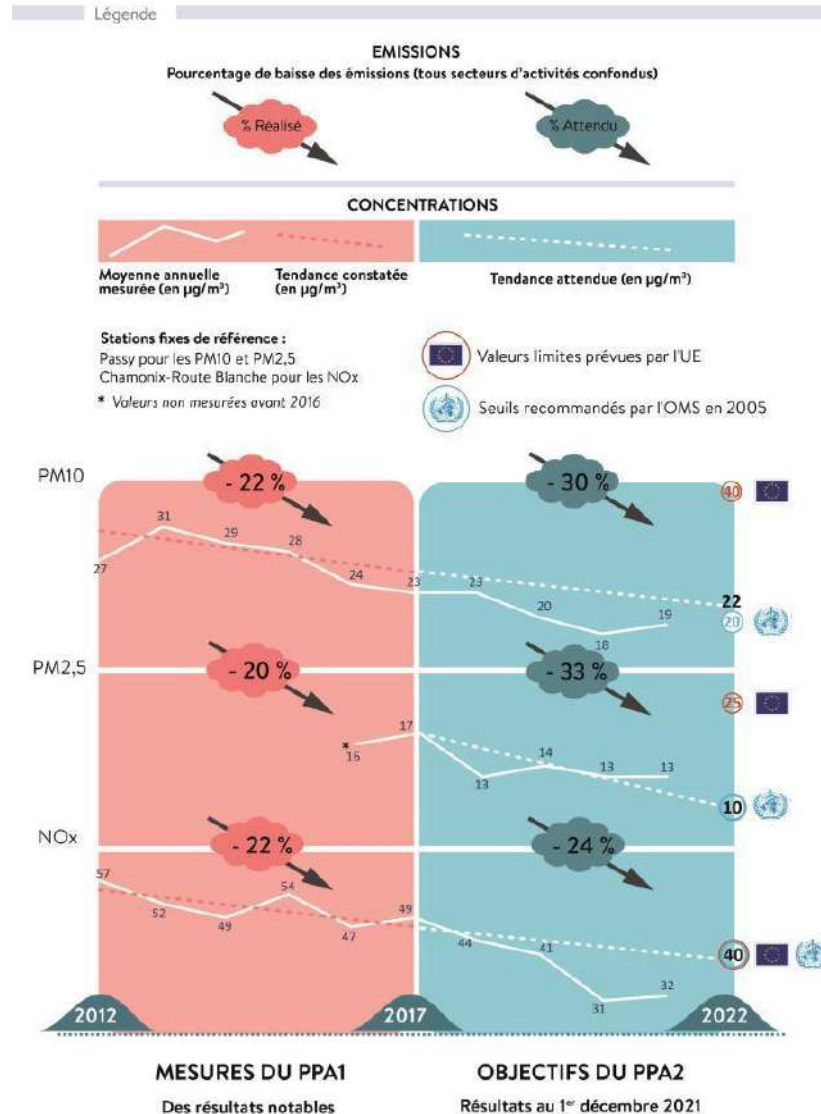


Qualité de l'air sur le PPA de la vallée de l'Arve



Qualité de l'air sur le PPA de la vallée de l'Arve

Évolution des émissions et concentrations de PM10, PM2,5 et NOx grâce aux PPA1 et PPA2 en Vallée de l'Arve



Qualité de l'air sur le PPA de la vallée de l'Arve ...Contentieux en cours sur la vallée de l'Arve

NO_x

Contentieux en cours concernant le dioxyde d'azote (NO₂)

pour dépassement de manière systématique et persistante de la valeur limite annuelle pour le dioxyde d'azote (NO₂) depuis le 1^{er} janvier 2010

PM 10

Plus de contentieux en cours concernant les particules PM10 (décision du 30 oct 2020)

le conseil d'État relève que le plan élaboré en 2019 pour la vallée de l'Arve comporte des mesures précises, détaillées et crédibles pour réduire la pollution de l'air et assurer un respect des valeurs limites d'ici 2022. Décision du 10/07/2020

2- L'évaluation quantitative de l'impact sanitaire de la pollution atmosphérique

EQIS région AURA 2016-2018
Santé Publique France



IMPACT DE LA POLLUTION DE L'AIR
AMBIANT SUR LA SANTÉ EN RÉGION
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
PÉRIODE 2016-2018

15 décembre 2021

Jean-Marc YVON

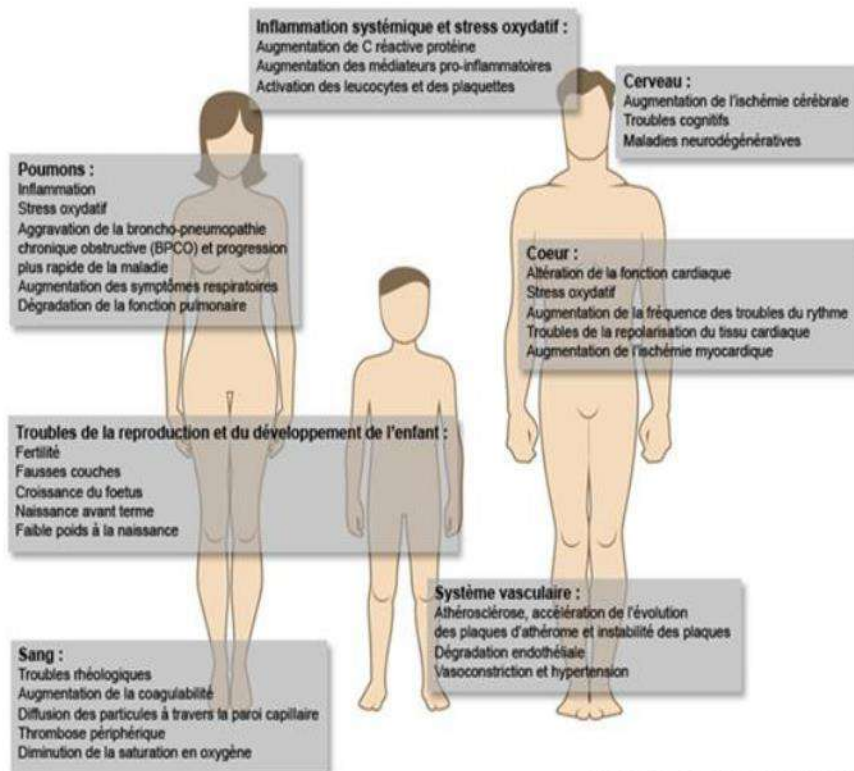
Santé publique France Auvergne-Rhône-Alpes

Santé publique France

POLLUTION ATMOSPHERIQUE ET SANTÉ

DES EFFETS SANITAIRES CONNUS

LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE : DES EFFETS SANITAIRES CONNUS



Source : Programme de surveillance air et santé, INVS, 2014

Des effets sanitaires bien connus

- De nombreuses études sur le rôle de la pollution de l'air sur :
 - pathologies **cardiovasculaires** (infarctus du myocarde, accidents vasculaires cérébraux)
 - pathologies **respiratoires** (asthme, bronchopneumopathies chroniques obstructives)
 - **Cancers** (poumon)
- De nouvelles études sur un rôle de la pollution sur :
 - troubles de la reproduction, du développement de l'enfant (faible poids)
 - pathologies neurologiques (maladie de Parkinson, autisme)
 - pathologies endocriniennes (diabète de type 2)

Un poids pour la santé publique

- perte de qualité de vie
- recours aux soins
- diminution de l'espérance de vie ou décès prématuré

- C'est le principal risque environnemental pour la santé
- Les impacts à court et à long terme surviennent dès les concentrations les plus faibles et < valeurs réglementaires
 - ⇒ **pas de seuil**
 - ⇒ **Baisse récente et importante des valeurs de référence OMS**
- Risque individuel faible mais **impact collectif important**
- Impact majeur de l'exposition chronique et des **effets à long terme**
 - ⇒ **Agir sur la pollution de fond**
 - ⇒ **Toute baisse de la pollution est bénéfique pour la population**

LES EQIS

PRINCIPE ET HISTORIQUE

- **Méthode reconnue sur le plan scientifique**

- approche recommandée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour mesurer les impacts de la pollution sur un territoire et pour une population donnée
- utilisée depuis près de 25 ans dans le cadre du programme air et santé de Santé publique France
- utilise les résultats des **études épidémiologiques internationales** et les transpose au contexte local en combinant des données de **qualité de l'air**, données de **population**, données de **santé** (mortalité /morbidité)

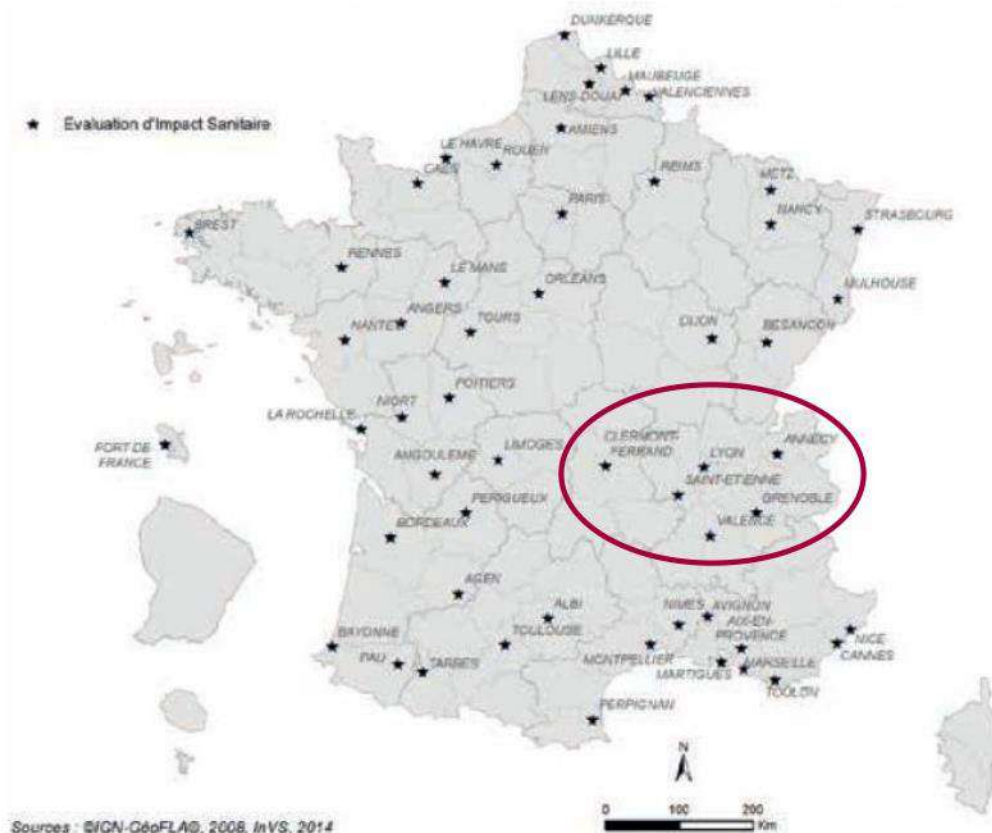
⇒ **Illustrer l'impact de la pollution en termes de santé publique et estimer le gain potentiel sur la santé (hospitalisations/décès évitables) associé à une réduction des niveaux de pollution atmosphérique**

⇒ **Outil d'information et de sensibilisation des parties prenantes et d'appui aux politiques publiques d'amélioration de la qualité de l'air**

1999-2017 : LES EQIS VILLES À PARTIR DES DONNÉES

ISSUES DES STATIONS DE MESURE

- **120 EQIS villes** produites par les cellules régionales de Santé publique France sur **55 zones urbaines françaises**
- Publication de 4 versions du guide méthodologique EQIS
- A partir de **données de mesures** des AASQA



● Contexte

- Topographie et climatologie défavorable à la dispersion des polluants
- Forte attente locale, sollicitations préfets et ARS pour la réalisation d'une étude
- Seule zone PPA sans EQIS

● 1ère EQIS locale hors agglomération

- Utilisation modélisation fine $PM_{2,5}$ fournie par Atmo
- Etude **$PM_{2,5}$ et mortalité**

● Conclusion

- Environ 8 % de la mortalité annuelle est attribuable à l'exposition chronique aux $PM_{2,5}$.
- Concentrations $PM_{2,5}$ observées en hiver contribuent largement à l'exposition chronique
 - les actions devraient cibler prioritairement la réduction des sources hivernales, de manière à diminuer à la fois les niveaux de fond et à limiter les pics de pollution

● Limites

- Pas de station de mesure des $PM_{2,5}$
 - Sous-estimation possible de l'exposition, en particulier en zone centrale
- Pas de prise en compte du NO_2

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE CETTE ÉTUDE ? :

- Donner des résultats actualisés à l'échelle de la région et de **territoires d'action infra-régionaux** et notamment ceux qui n'avaient pas encore pu bénéficier d'une étude (ou résultats anciens)
- Résultats **comparables** qui permettront d'alimenter les observatoires régionaux et diagnostics territoriaux

QUELLES SONT LES NOUVEAUTÉS DE CETTE ÉTUDE ?:

- **1^{ère} EQIS menée au niveau régional et qui s'appuie sur les nouveaux guides** techniques réalisés par SpFrance en 2019
- Utilise la modélisation fine d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes permettant d'estimer au mieux l'exposition des populations et à partir de plusieurs indicateurs d'exposition (PM_{2,5}, NO₂ et ozone)
- Donner des résultats de **morbidité** (cancer du poumon, AVC, passages aux urgences pour asthme, hospitalisations) en plus de la mortalité

- **Période d'étude :**
 - **2016 – 2017 - 2018** en lien avec les indicateurs d'exposition disponibles
- **3 indicateurs de pollution étudiés :**
 - **PM_{2,5}** : meilleur indicateur de l'impact global de la pollution atmosphérique sur la santé
 - **NO₂** : traceur permettant d'étudier les effets sur la santé associés au trafic routier
 - **O₃** : indicateur des effets sanitaires associés à l'ozone

RÉSULTATS DÉCLINÉS PAR TERRITOIRE D'ACTION

Type d'effet	Couple polluant-effet	Région	Département	Zone prioritaire	EPCI > 20 000 hab.	Ville > 20 000 hab.
Mortalité long terme	PM _{2,5} – Mortalité	X	X	X	X	X
	NO ₂ – Mortalité	X	X	X	X	X
Morbidité long terme	PM _{2,5} - Incidence du cancer du poumon	X	X			
	PM _{2,5} - Incidence des AVC	X	X			
Morbidité court terme	PM _{2,5} - Passages aux urgences pour asthme chez les enfants	X	X			
	O ₃ - Hospitalisations pour causes respiratoires	X	X			
	O ₃ - Hospitalisations pour causes cardiovasculaires	X	X			

Poids total de la pollution :

- Également appelé « **sans pollution anthropique** »
- Valeurs de référence : station rurale nationale de la Drôme
- Pour les $PM_{2,5}$: équivalent à nouvelle valeur guide de l'OMS

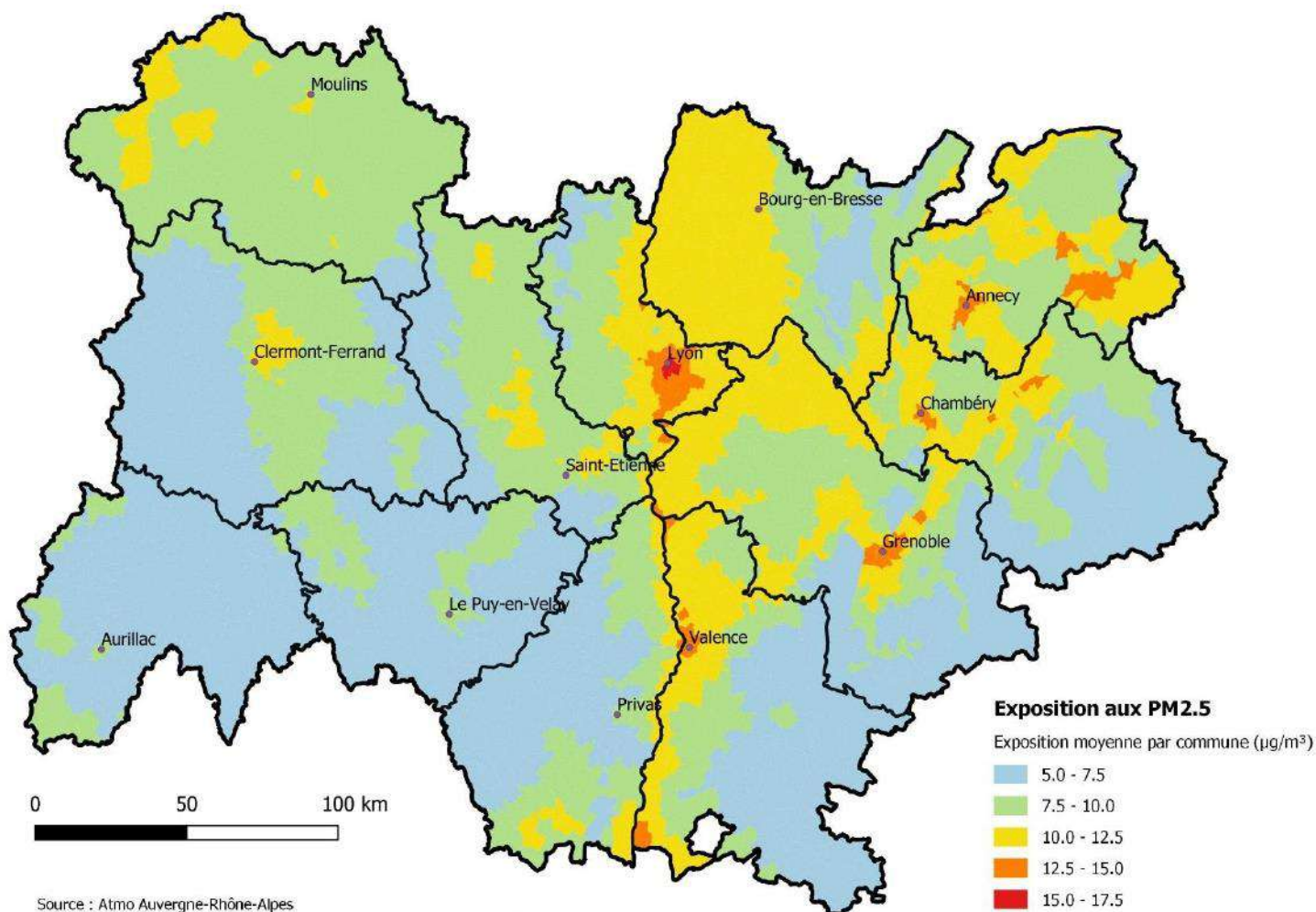
Atteinte de la valeur guide OMS :

- $PM_{2,5}$: Ancienne valeur guide OMS ($10 \mu\text{g}/\text{m}^3$)
- Ozone : $100 \mu\text{g}/\text{m}^3$

LES EQIS

PRINCIPE ET HISTORIQUE

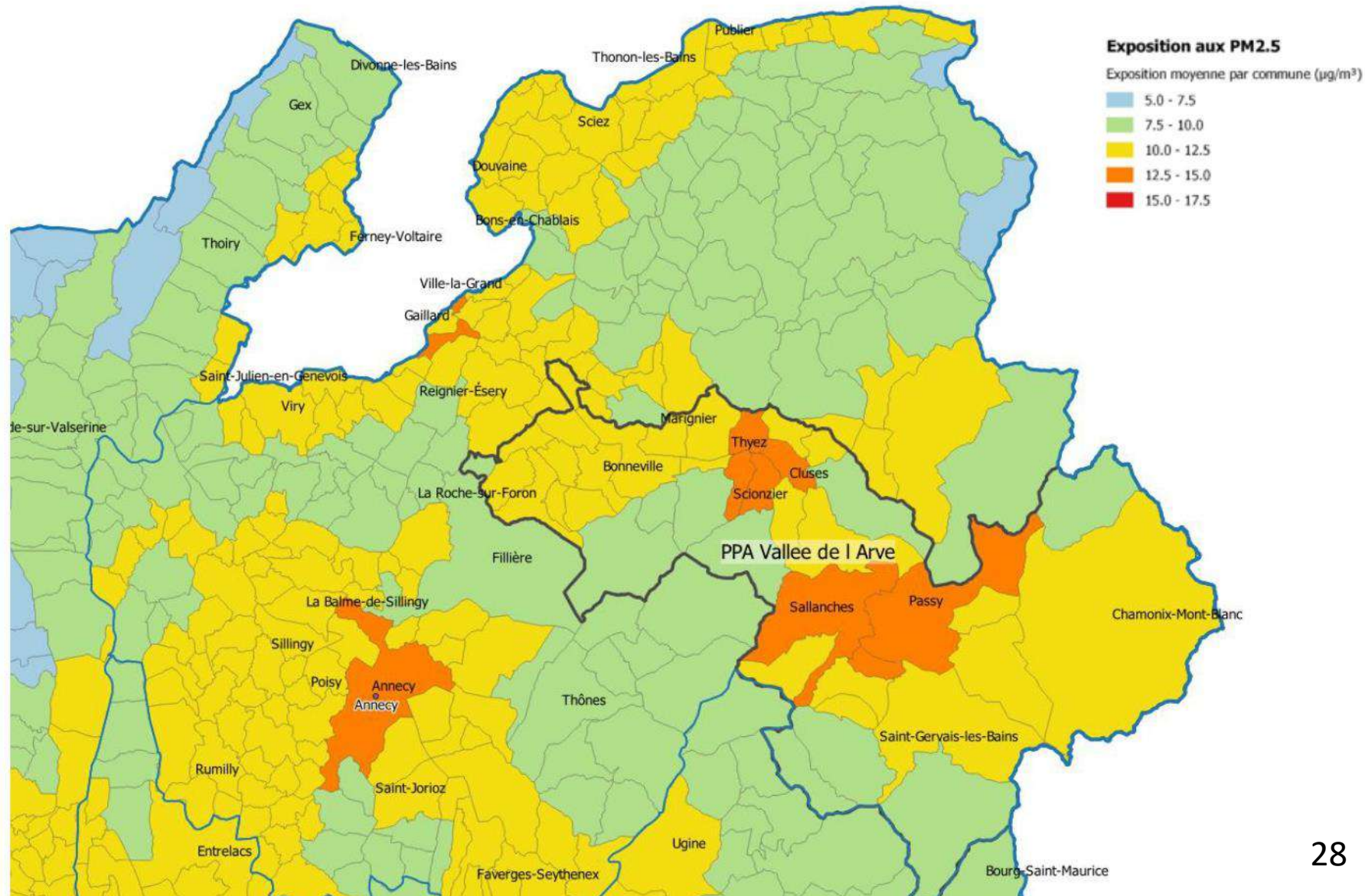
EXPOSITION MOYENNE COMMUNALE AUX PM_{2,5}



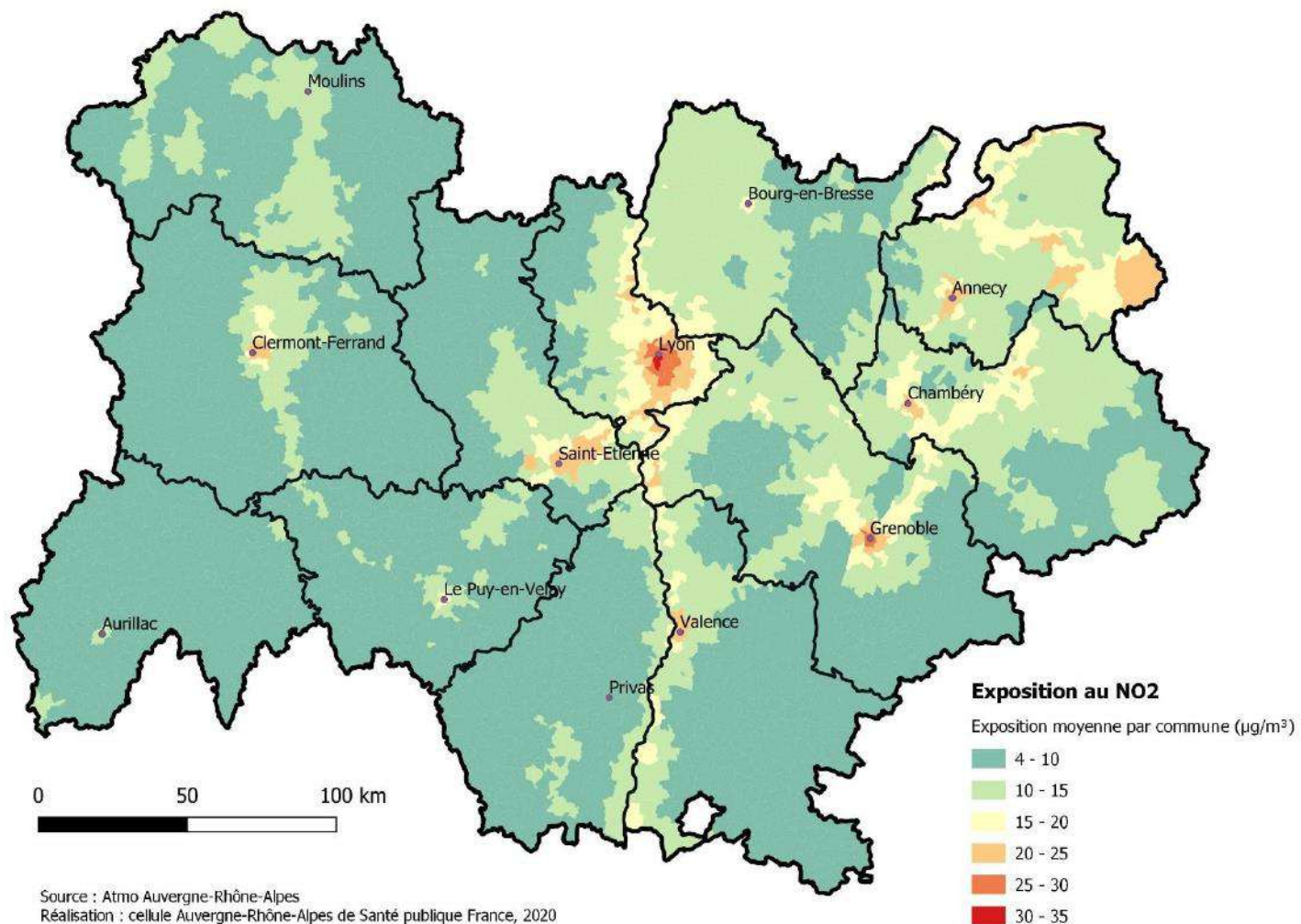
Source : Atmo Auvergne-Rhône-Alpes
Réalisation : cellule Auvergne-Rhône-Alpes de Santé publique France, 2020

EXPOSITION MOYENNE COMMUNALE AUX PM_{2,5}

ZOOM HAUTE-SAVOIE

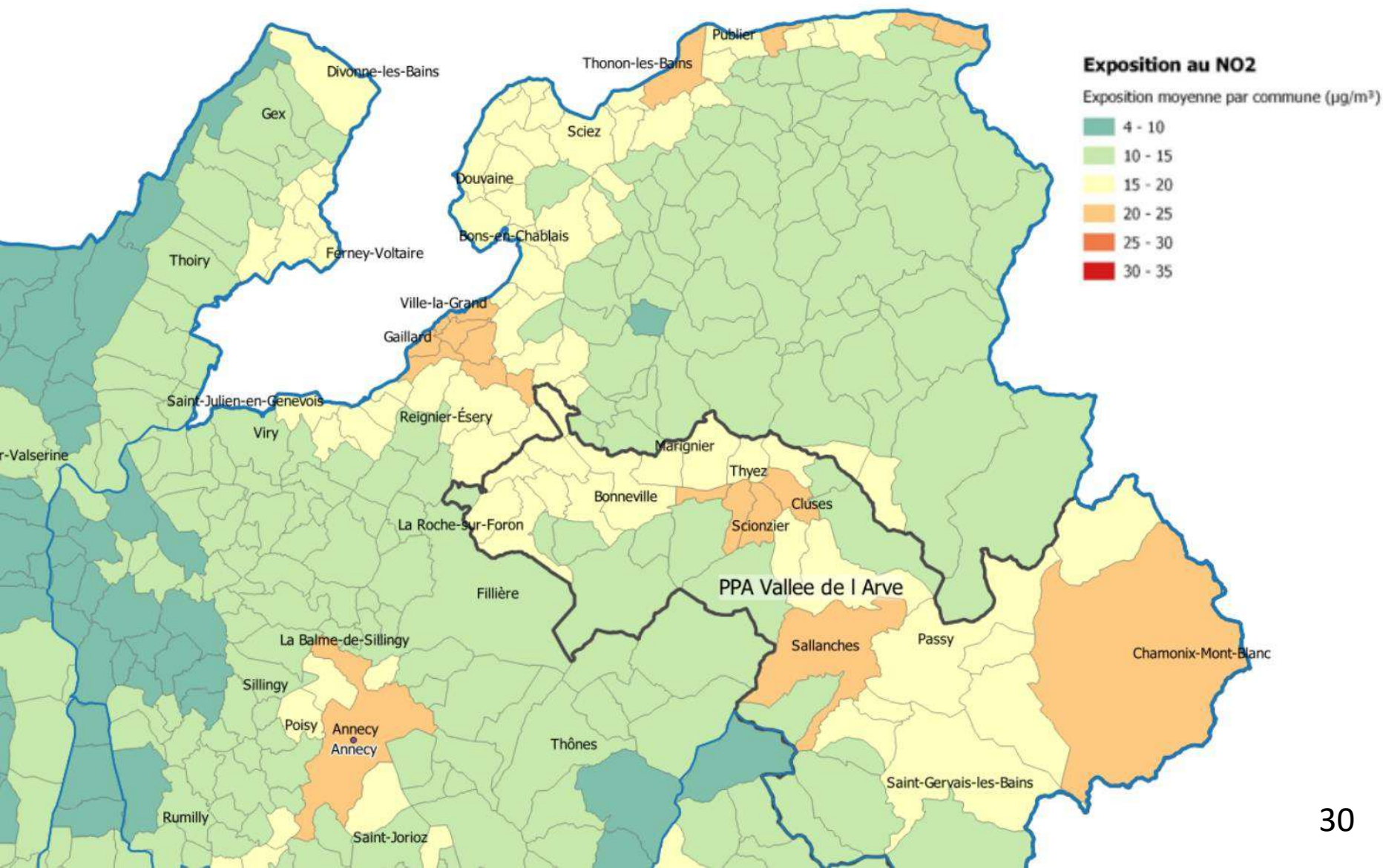


EXPOSITION MOYENNE COMMUNALE NO₂



EXPOSITION MOYENNE COMMUNALE NO₂

ZOOM HAUTE-SAVOIE



PRINCIPAUX RÉSULTATS

RÉSULTATS VALLÉE DE L'ARVE ET HAUTE-SAVOIE

MORTALITÉ

- Scénario poids total

Zone	Impact sanitaire PM _{2,5}			Impact sanitaire NO ₂		
	N	IC 95%	% attribuable	N	IC 95%	% attribuable
Haute-Savoie	403	[145 ; 627]	8,0	182	[65 ; 287]	3,6
PPA Vallée de l'Arve	93	[33 ; 144]	8,8	40	[14 ; 63]	3,8
PLQA Annecy	121	[44 ; 187]	9,5	53	[19 ; 83]	4,1

- Scénario OMS₂₀₀₅

Zone	Impact sanitaire PM _{2,5}		
	N	IC 95%	% attribuable
Haute-Savoie	113	[40 ; 179]	2,3
PPA Vallée de l'Arve	31	[11 ; 49]	2,9
PLQA Annecy	47	[17 ; 74]	3,7

- Pour la Haute-Savoie, l'exposition aux PM_{2,5} serait responsable de :
 - 19 cancers du poumon (5 % des cas)
 - 80 AVC (7 % des cas)
 - 55 passages aux urgences pour asthme chez les enfants (5,5 % des cas)
- Le respect de l'ancienne valeur guide de l'OMS pour les PM_{2,5} (10 µg/m³) pour toutes les communes du département permettrait d'éviter :
 - 5 cancers du poumon (1,3 % des cas)
 - 21 AVC (1,9 % des cas)
 - 15 passages aux urgences pour asthme chez les enfants (1,4 % des cas)

INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS ET PRINCIPAUX MESSAGES

- **Des incertitudes** liées à la méthode (estimation de l'exposition, choix des fonctions concentration/risque, scénario et seuils de référence, qualité des données de santé...)
 - **Les résultats sont des ordres de grandeurs**

- Les **polluants étudiés** sont des **indicateurs d'un mélange** complexe dont les effets ne sont pas indépendants entre eux
 - **Ne pas sommer les impacts des différents polluants**

- Résultats PM_{2,5} et mortalité du même ordre de grandeur que l'étude précédente, très proche méthodologiquement mais :
 - Modèle de pollution plus performant que dans l'étude précédente (grâce notamment à la mise en place d'une station de mesure des PM_{2,5} en 2015)
 - Confirme la sous-estimation des concentrations en polluants en particulier dans la zone centrale de la vallée en 2017
 - En faveur d'une baisse de l'impact sanitaire de la pollution compte-tenu de sa sous-estimation dans l'étude précédente
 - Mise à jour de l'état des lieux initial du PPA 2018-2023
- Vallée de l'Arve parmi les zones les plus exposées à la pollution atmosphérique (PM_{2,5} et NO₂) dans la région, exposition toutefois inférieure à celle des agglomérations les plus polluées

- **Diminution** globale des niveaux de pollution en Auvergne-Rhône-Alpes mais **pollution de l'air ambiant reste un enjeu majeur pour la santé**
- Territoires plus impactés : grandes agglomérations, vallée du Rhône, de la Saône et vallées alpines dont **vallée de l'Arve** mais l'ensemble de la région est concernée
- **Toute réduction de pollution** permettra un **gain sanitaire** pour la population y compris dans des zones moins exposées
- Efforts de réduction de la pollution de l'air ambiant doivent être poursuivis sur toutes les sources de pollution
- Actions dans un contexte d'**urbanisme favorable à la santé** → **co-bénéfices** conséquents sur d'autres déterminants de la santé (bruit, activité physique, lien social, ...)

- Rapport et synthèse du rapport
 - Disponibles en suivant ce [lien](#)
- Infographie
 - Disponible à [cette adresse](#)
- Pour en savoir plus : [Air et santé site SpF](#)



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Remerciement à l'ensemble du comité technique qui a accompagné cette étude :

- ✓ l'Agence Régionale de Santé (ARS),
- ✓ Atmo Auvergne-Rhône-Alpes,
- ✓ La DREAL,
- ✓ L'ADEME,
- ✓ L'Observatoire Régional de Santé (ORS)
- ✓ Agglo de Grenoble

3-Bilan de l'avancement des actions du PPA



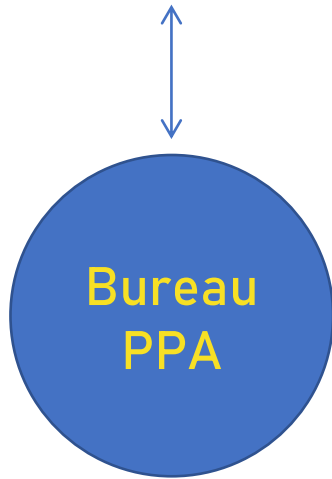
Gouvernance du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la vallée de l'Arve

Conférence locale de l'air (CL'AIR)

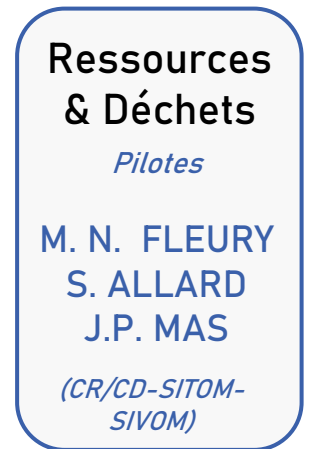
Vice-Président
Conseiller régional AURA,
Eric FOURNIER

Président
Préfet de la Haute-Savoie,
Alain ESPINASSE

Vice-président
Président du CD 74,
Martial SADDIER



COMMISSIONS THÉMATIQUES



Porteurs / Opérateurs / Maîtres d'ouvrages



Avancement des actions du PPA

Résidentiel & Tertiaire

✓ 4 982 appareils remplacés dont 1 547 pour le PPA2

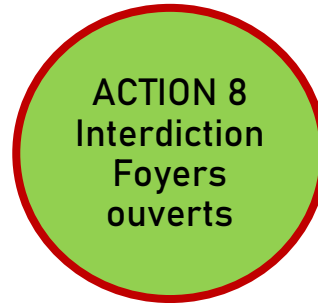
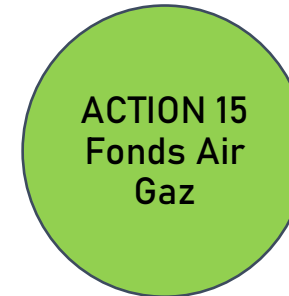
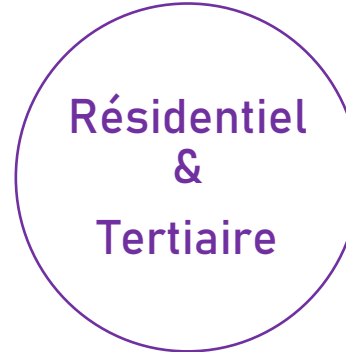
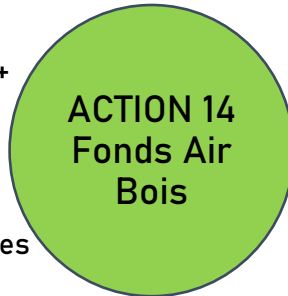
✓ Prolongation du FAB en 2022

✓ Recrutement renfort animateur + porte à porte virtuel

✓ Ouverture aux énergies renouvelables

✓ Dispositif pour ménages modestes

✓ Campagne com engagée + nouveau site web et page Facebook



✓ Déploiement du SPPEH (service public de la performance énergétique de l'habitat) en cours sur toutes les Communautés communes en lien avec le Département

✓ Intégration des enjeux de rénovation énergétique dans les PCAET de toutes les communautés de communes

✓ Nouvelles conventions signées avec les 5 communautés de communes)

✓ Arrêté Préfectoral d'interdiction des FO signé le 03/12/2019 avec effet au 01/01/2022

✓ Courriers aux professionnels avec attestation à remettre aux clients sur l'interdiction

✓ Étude juridique (Ademe-État) sur recensement / entretien / contrôle des chauffages au bois en cours

Légende - Avancement de l'action :

En cours Engagée Non Engagée / Action transversale

Chiffres clés 2019-2021

Résidentiel et Tertiaire

Fonds Air Bois

Remplacement des appareils de chauffage au bois antérieurs à 2002 :

- 1 547 appareils remplacés depuis le début du PPA2
- 3 millions d'euros de primes Fonds Air Bois attribuées
- 30 % des appareils remplacés sont des foyers ouverts
- 70 % des nouveaux appareils installés sont des poêles et 28% des inserts
- Tous les appareils remplacés ont plus de 20 ans (règlement du FAB).
- Parmi eux, 56 % ont plus de 30 ans

Fonds Air Gaz

Remplacement des chauffages fuel par des chauffages gaz :

En 2019-2020 : Uniquement sur la CCVCMB

- 31 maisons individuelles
- 16 copropriétés (456 logements)
- 116 800€ de subventions (CCVCMB + GRDF)

Depuis mai 2021 : élargi aux 5 communautés de communes

- 13 remplacements effectués
- 14 000€ de subventions (CC, Région, GRDF)
- 20 dossiers en cours d'instruction

Par ailleurs, 17 sites tertiaires ou industriels se sont convertis du fuel au gaz.

Prolongé en
2022 !



Chiffres clés 2019-2021

Résidentiel et Tertiaire

Rénovation énergétique...

Dispositif Habiter Mieux (2019-2021) :

- 247 dossiers
- 43,31 % de gain énergétique moyen suite aux travaux (minimum imposé pour bénéficier de l'aide 25%)
- montant des travaux : 7 130 610 €HT
- subvention Etat (Anah) : 3 070 131 €HT
- taux de subvention : 43 %



L'aide Habiter Mieux peut être accompagnée d'une aide complémentaire de la communauté de communes ou du département.

Dispositif MaPrimeRénov' (2020-2021) :

- 837 dossiers
- montant des travaux : 9 627 508 €TTC
- subvention Etat (Anah) : 2 074 198 €
- taux de subvention : 22 %



MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

Zoom sur...

L'interdiction d'utilisation des foyers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022

Interdiction d'utiliser tout dispositif de chauffage au bois à foyer ouvert

L'utilisation des cheminées à foyer ouverts sera interdite à partir du 1^{er} janvier 2022.

Plan de protection de l'atmosphère (PPA) de la vallée de l'Arve

Le PPA de la vallée de l'Arve répond à un enjeu majeur de santé publique. Sa mise en œuvre nécessite d'agir simultanément sur tous les secteurs d'émission de pollution dont le chauffage résidentiel, l'industrie et le trafic routier.

Pour une meilleure qualité de l'air, interdiction d'utiliser tout dispositif de chauffage à bois à foyer ouvert...

Vous possédez un dispositif de chauffage y compris chauffage d'appoint ou d'agrément dans votre résidence principale, résidence secondaire, hébergement touristique...

À compter du 1^{er} janvier 2022, l'ensemble de ces dispositifs seront interdits sur les 41 communes du périmètre du PPA conformément à l'arrêté préfectoral du 3 décembre 2019.

Sont aussi concernés par cette nouvelle disposition, les bâtiments publics, privés, professionnels, de loisirs...

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Étendre l'utilisation des foyers ouverts en vallée de l'Arve ?

Le diagnostic du PPA et rappelle par l'ADEME dans son avis de mai 2019 que les émissions de polluants (PM10 et PM2.5), lorsqu'il est utilisé en chauffage à foyer ouvert, émet jusqu'à 30 fois plus de PM10 qu'un appareil de chauffage au bois.

Le chauffage au bois non performant est le premier contributeur aux émissions de PM10, il est responsable de plus de 60 % des émissions de PM10 et contribue à une contribution de près de 80 % en hiver (période hivernale).

UN JOUR DE GRAND FROID

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Communiqué de presse annonçant la poursuite des aides (fonds air bois) diffusé le 2 décembre 21

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Plan de protection de l'atmosphère (PPA) de la vallée de l'Arve

Le PPA de la vallée de l'Arve répond à un enjeu majeur de santé publique. Sa mise en œuvre nécessite d'agir simultanément sur tous les secteurs d'émission de pollution dont le chauffage résidentiel, l'industrie et le trafic routier.

Pour une meilleure qualité de l'air, interdiction d'utiliser tout dispositif de chauffage à bois à foyer ouvert...

Vous possédez un dispositif de chauffage y compris chauffage d'appoint ou d'agrément dans votre résidence principale, résidence secondaire, hébergement touristique...

À compter du 1^{er} janvier 2022, l'ensemble de ces dispositifs seront interdits sur les 41 communes du périmètre du PPA conformément à l'arrêté préfectoral du 3 décembre 2019.

Sont aussi concernés par cette nouvelle disposition, les bâtiments publics, privés, professionnels, de loisirs...

Vous êtes un particulier, vous pouvez bénéficier d'une aide financière pour vous mettre aux normes

Le Fonds Air Bois est une aide financière de 2 000 € qui s'adresse à tous les particuliers qui souhaitent remplacer leur appareil de chauffage au bois dans leur résidence principale située dans le périmètre du PPA de la vallée de l'Arve.

Votre ancien appareil de chauffage au bois peut être remplacé par un appareil plus performant ou par une énergie renouvelable thermique ayant une fonction de chauffage. Cette aide est cumulable avec les aides gouvernementales telle que MaPrimeRénov'...

Les 41 communes de la zone PPA

Pour plus d'infos ou faire votre demande d'aide

www.fonds-air-bois
04 50 25 24 91

Une aide pour vous accompagner dans le renouvellement de votre chauffage au bois

www.haute-savoie.gouv.fr

Outils de communication à relayer par les partenaires



Visuels

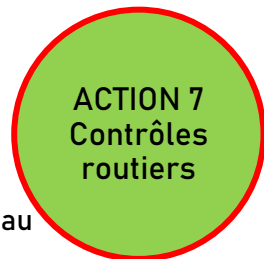
PPA de la Vallée de l'Arve

Pour une meilleure qualité de l'air, au 1^{er} janvier 2022, interdiction d'utiliser tout dispositif de chauffage au bois à foyer ouvert

Avancement des actions du PPA

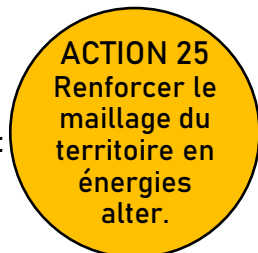
Transports & Mobilités

- ✓ Demande dispositif de contrôle de vitesse automatisé sur A40 faite le 18/06/20 (relance le 21/05/21)
- ✓ Contrôles vitesse et renforcement des contrôles AdBlue (3 en 2021)
- ✓ Interdiction des PL Euro IV au Tunnel MB depuis le 01/07/20



ACTION 26
Rationaliser la logistique de proximité

- ✓ Étude d'intérêt du SNDEC rendue
- ✓ Arbitrages nationaux en cours pour fret ferroviaire (lien avec le projet Lyon-Turin)



ACTION 25
Renforcer le maillage du territoire en énergies alter.

- ✓ GT GNV réuni à plusieurs reprises : 1 option de nouvelle station sur 2CCAM (Cluses) éventuellement multi-énergies



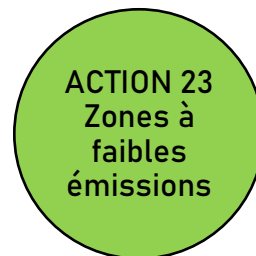
ACTION 21
Conférence des mobilités

- ✓ Cahier des charges pour le portail web des mobilités finalisé avec recensements de toutes les offres. Modalités recrutement prestataire en cours de définition avec Région/Ademe (État)



ACTION 22
Renforcer l'offre des mobilités

- ✓ Consultation publique / modernisation ferroviaire vallée de l'Arve lancée, budget de 170M€ arrêté par Etat, Région et Département
- ✓ Engagement de l'Agence Eco-Mobilité Savoie Mont Blanc en tant qu'opérateur des mobilités
- ✓ Nouvelle ligne "fixe" de covoiturage de Genève à Passy étudiée



ACTION 23
Zones à faibles émissions

- ✓ Bureau d'étude désigné en avril 2020. COPIL/COTECH réunis à 5 reprises en 2021



ACTION 24
Amplifier le renouvellement des véhicules

- ✓ Fonds Air Véhicules (VUL), financé par la Région sur la période 2019-juin 2020

- ✓ Benchmarking effectué sur toutes les aides locales pouvant être mises en place

- ✓ Renforcement des aides nationales (prime à la conversion, retrofit, bonus écologique, surprime ZFE...)

Légende - Avancement de l'action :

- En cours
- Engagée
- Non Engagée / ○ Action transversale

Contrôles de vitesse

Ensemble des contrôles de vitesse effectués par les pelotons motorisés de Bonneville et Passy Mont-Blanc compétents notamment sur l'A40 :

	Du 1er novembre 2019 au 31 mars 2020	Du 1er novembre 2020 au 31 mars 2021
Excès de vitesse avec interception du véhicule	1014	1194
dont supérieur à 40 km/h	66	185
dont supérieur à 50 km/h	18	33
Excès de vitesse sans interception du véhicule	2770	3447
Rétentions de permis	284	292
Immobilisations administratives	414	348

Contrôles fraude à l'AdBlue

	2019	2020	2021
Nombre de contrôles	1	1	3
Nombre de poids-lourds contrôlés	18	9	39
Nombre de non conformités	2	0	5



Fonds Air Véhicule

Conversions financées jusqu'à la fin du dispositif régional en juin 2020 :

- 17 véhicules de collectivités
- 101 véhicules d'entreprises

Bonus écologique/Prime à la conversion (2019, 2020 et premier semestre 2021) :

	Nombre	Montant (€)	Montant moyen par bénéficiaire (€)
Bonus écologique	823	4 446 616	5403
Prime à la conversion	877	2 186 650	2493

Chiffres clés 2019-2021

Transports & Mobilités

Mobilités durables

Recrutement de l'agence Eco Mobilité Savoie Mont-Blanc pour accompagner l'émergence des projets des collectivités via des appels à projet (financé par l'Etat – Ademe – et la Région) :

	Nombre de lauréats	Qualité des lauréats/bénéficiaires	Montant des aides
AAP Mobil'Arve 2021	6	2CCAM, CCPR, la Roche sur Foron, Passy, Combloux, collectif associatif (Pays rochois en transition, Fabrique à biclou, Nature environnement en pays rochois)	16 800€ (accompagnement)
AAP Vélos et Territoires de l'Ademe 2021	1	2CCAM	accompagnement
AAP continuité cyclable du Ministère 2020	4	Conseil départemental, Cluses, Marnaz (2 projets)	2 895 098€ (investissement)
Animation et rédaction des plans de mobilité employeurs	30 PDM et 8 animations en 2021 (263 personnes touchées)	AlpenTech, ATMB, CCPR, Compagnie du Mont-Blanc, CHAL, Cleanéa, PAE Mont Blanc, Emile PERNAT, SOMFY, Martin Joseph,CCVCMB....	32 853€ (accompagnement, animation)

Exemples de projets : étude de jalonnement cyclable, vélo station, création de voie verte ou d'aménagements cyclables, covoiturage, pédibus, extension du système de location de vélo Proxi-Vélo, fête du vélo...

Zoom sur...

La modernisation ferroviaire de la vallée de l'Arve

Objectifs du projet :

- augmenter de 50 % le nombre de trains en circulation chaque jour ;
- un train toutes les 30 minutes en heure de pointe ;
- améliorer confort et sécurité des voyageurs en gare (construction de passerelles ou souterrains pour traverser les voies) ;
- améliorer régularité et information des voyageurs en temps réel.

État, CR AURA et le CD 74 partenaires de ce projet, évalué à 170 millions d'euros environ.

Co-financement et calendrier des travaux stabilisés
→ protocole d'accord entre partenaires.

3 réunions publiques en novembre 2021 et concertation publique jusqu'au 15 décembre 2021.



Zoom sur...

Le projet de Zone à Faible Émission – action 23 du PPA 2



Vignette Crit'Air

certificat qualité de l'air

Voitures particulières

NORME EURO
(inscrite sur la carte grise)
ou, à défaut, date
de 1^{re} immatriculation

- Véhicules 100 % électriques et véhicules à hydrogène
- Véhicules gaz et véhicules hybrides rechargeables

ESSENCE ET ASSIMILÉS	DIESEL ET ASSIMILÉS
EURO 5 et 6 à partir du 1 ^{er} janvier 2011	
EURO 4 Entre le 1 ^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2010 inclus	EURO 5 et 6 A partir du 1 ^{er} janvier 2011
EURO 2 et 3 Entre le 1 ^{er} janvier 1997 et le 31 décembre 2005 inclus	EURO 4 Entre le 1 ^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2010 inclus
4	EURO 3 Entre le 1 ^{er} janvier 2001 et le 31 décembre 2005 inclus
5	EURO 2 Entre le 1 ^{er} juillet 1997 et le 31 décembre 2000 inclus
EURO 1 ET AVANT Véhicules non classés pour lesquels il n'y a pas de délivrance de vignettes Jusqu'au 31 décembre 1996	

Le tableau n'est pas contractuel. Pour une information plus précise, consultez l'arrêté du 23 juin 2015 établissant la nomenclature des véhicules classés en fonction de leur niveau d'émission de polluants atmosphériques en application de l'article R. 316-2 du code de la route.

Pour obtenir son certificat qualité de l'air
certificat-air.gouv.fr

Avancement des actions du PPA

Activités économiques

✓ Plan de contrôle annuel, augmentation de 50 % des contrôles entre 2019 et 2021

✓ Instruction des plans de surveillance dans l'environnement (usines d'incinération de Marignier et Passy, SGL Carbon)

✓ Rappel 2020 : courrier pour mobiliser les CC sur la gestion des inertes du BTP

✓ 10aine de démarches pour des sites de concassage/criblage des matériaux, et des discussions récentes pour un projet ISDI



✓ 1er COPIL de lancement le 22 mars 2021

✓ Courrier adressé aux 17 sites les plus importants

✓ Prolongation des financements FAEI en cours d'instruction par les financeurs

✓ Réflexion mutualisation fonctionnement des Fonds Air Industrie

✓ Réunion "carrières" avec les représentants des sites et élus en oct. 2020

✓ Instruction des bilans de surveillance des retombées de poussières (dont 8 inspections sur site)

✓ Information par Annemasse-Agglomération en commission AE 2020 sur la charte « Chantier Air Climat »

Légende - Avancement de l'action :

● En cours ● Engagée ● Non Engagée / ○ Action transversale

Chiffres clés 2019-2021

Activités économiques

Fonds Air Industrie / Fonds Air Entreprise

- 42 entreprises financées sur les 5 communautés de communes
- Montant des investissements réalisés par les entreprises : 7 865 k€
- Montant des subventions accordées (CC, Département, Région, Etat) : 2 520 k€

→ *les investissements concernent uniquement des actions permettant d'aller au-delà des exigences réglementaires*



La baisse des émissions canalisées, une priorité de longue date

Sur son site de production de Ciment-Béton, SGL Carbon a été en pointe sur son site de production de ciment. La réduction des émissions de CO2 est une priorité de longue date. C'est la réduction des émissions de poussières fines (PM10) depuis 2005.

C'est la réduction des émissions de poussières fines (PM10) depuis 2005.

ETABLISSEMENTS PERROTTON
Commune de Bonneville

FONDS AIR - INDUSTRIE
Dossier de candidature
Diagnostic des process et des principales sources d'émissions atmosphériques

BAUD Industries

BAUD Vougy

Établissement soumis à la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sous le régime de l'enregistrement.
Arrêté préfectoral du 25 novembre 2004 autorisant l'exercice des activités

Exemples- ci-dessus ...mais également plusieurs entreprises de travail du bois

Chiffres clés 2019-2021

Activités économiques

Contrôles des Installations Classées pour la protection de l'Environnement (ICPE)

Augmentation régulière du nombre de contrôles sur site : +50 % entre 2019 et 2021

	2019	2020	2021	TOTAL
Nombre d'inspections	41	54	62	157
Nombre de contrôles inopinés air	6	4	4	14
Nombre d'arrêtés préfectoraux de mise en demeure	6	1	3	10
Nombre de sanctions pénales et administratives	0	1 amende administrative	1 PV et 1 arrêté de consignation	3

Contrôles des Installations Classées (ICPE)

Des engagements spécifiques pour 4 sites

- ✓ Une inspection annuelle
- ✓ Un contrôle inopiné tous les ans sur les rejets dans l'air

	Inspections annuelles			Contrôles inopinés		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021
SGL Carbon Passy	3 (dont 1 en pic de pollution)	4 (dont 2 en pic de pollution)	2 (dont 1 en pic de pollution)	1	1	1 (de nuit)
Usine d'incinération de Marignier	1	1	1	1	1	1
Usine d'incinération de Passy	2	1	1	1	1	1
HACER Cluses	1	1	1	1	1	1

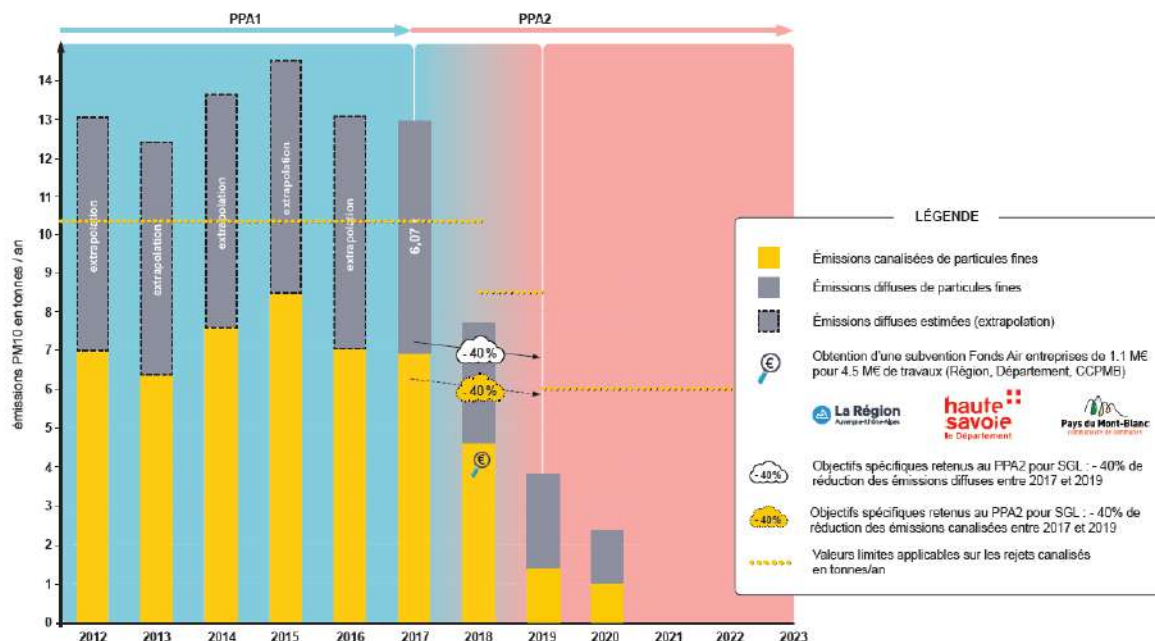
Chiffres clés 2019-2021

Activités économiques

Contrôles des Installations Classées (ICPE) Focus sur le site SGL Carbon

Surveillance dans l'environnement

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE PARTICULES FINES PM10 - SGL CARBON À PASSY
Période 2012-2021



2020 = Première année complète

- Air ambiant
 - Retombées atmosphériques
 - Matrices végétales (salade hors sol)
 - Matrices végétales (lichens)
- ☑ PM10, PM2,5, HAP (dont BNT1,2)

• Résultats :

• L'établissement contribue aux émissions de particules fines mais la **contribution est faible** par rapport aux autres sources (chauffage)

• **Influence modérée** des émissions de HAP de l'usine sur les concentrations dans l'air ambiant et sur les retombées atmosphériques

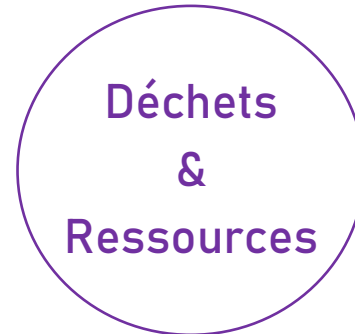
Sur la période 2017-2020 :

- ✓ réduction de **86 %** des émissions canalisées
- ✓ réduction de **78 %** des émissions diffuses

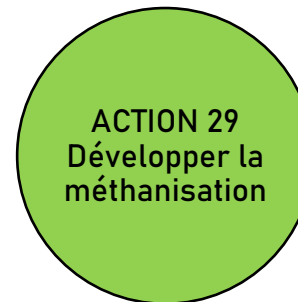
Avancement des actions du PPA

Ressources & Déchets

- ✓ 1500 flyers distribués
- ✓ Communiqué de presse + post sur les réseaux sociaux
- ✓ Actualisation des sites internet Préfecture et PPA



- ✓ Diagnostics sur les ordures ménagères et les déchets d'activités économiques partagés en commission
- ✓ Partage des projets de déclinaison du SRADDET sur le territoire



- ✓ Plusieurs projets en cours de travaux ou d'études : Marignier, Les Houches, Bonneville...
- ✓ Méthaniseur d'Arenthon injecté depuis déc. 2019
- ✓ GT départemental sur la méthanisation réuni le 30/11/21



- ✓ Transposition de cette action dans plusieurs PCAET dont 2CCAM
- ✓ Convention de portage de l'action par le CRPF+IDF suspendu suite au retrait des financements régionaux

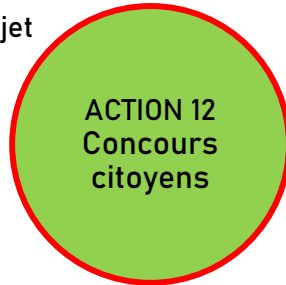
Légende - Avancement de l'action :

- En cours
- Engagée
- Non Engagée / ○ Action transversale

Avancement des actions du PPA

Actions transversales

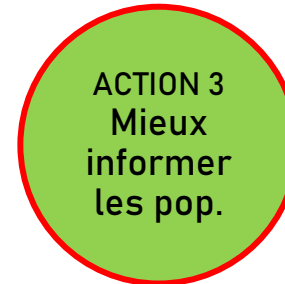
- ✓ Deux éditions de l'appel à projet « Mission Air »
 - ✓ 4 lauréats 2020
 - ✓ 4 lauréats 2021



- ✓ Mise en place mais difficulté de mobilisation liées aux périodes électorales et au COVID



- ✓ Organisation de réunions avec les DGS
- ✓ Information qualité de l'air & Urbanisme avec le plan régional santé environnement

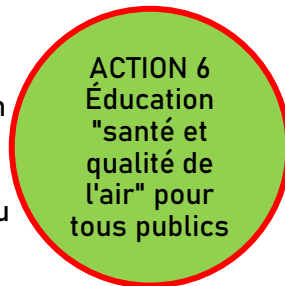


- ✓ www.mavallee-enclair.fr en place y compris sa version mobile

- ✓ Recommandations sanitaires mises à jour



- ✓ EQIS régionale publiée par Santé Publique France en octobre 2021



- ✓ Mise en œuvre de la convention avec l'IREPS (Institut Régional d'Education et promotion de la Santé) pour la formation en milieu scolaire



- ✓ Action suspendue car besoin de changement de statut : insertion, stagiaires, prestataires...



- ✓ Grands axes validés
- ✓ Recrutement d'un prestataire
- ✓ Évènement grand public programmé en 2022

Légende - Avancement de l'action :

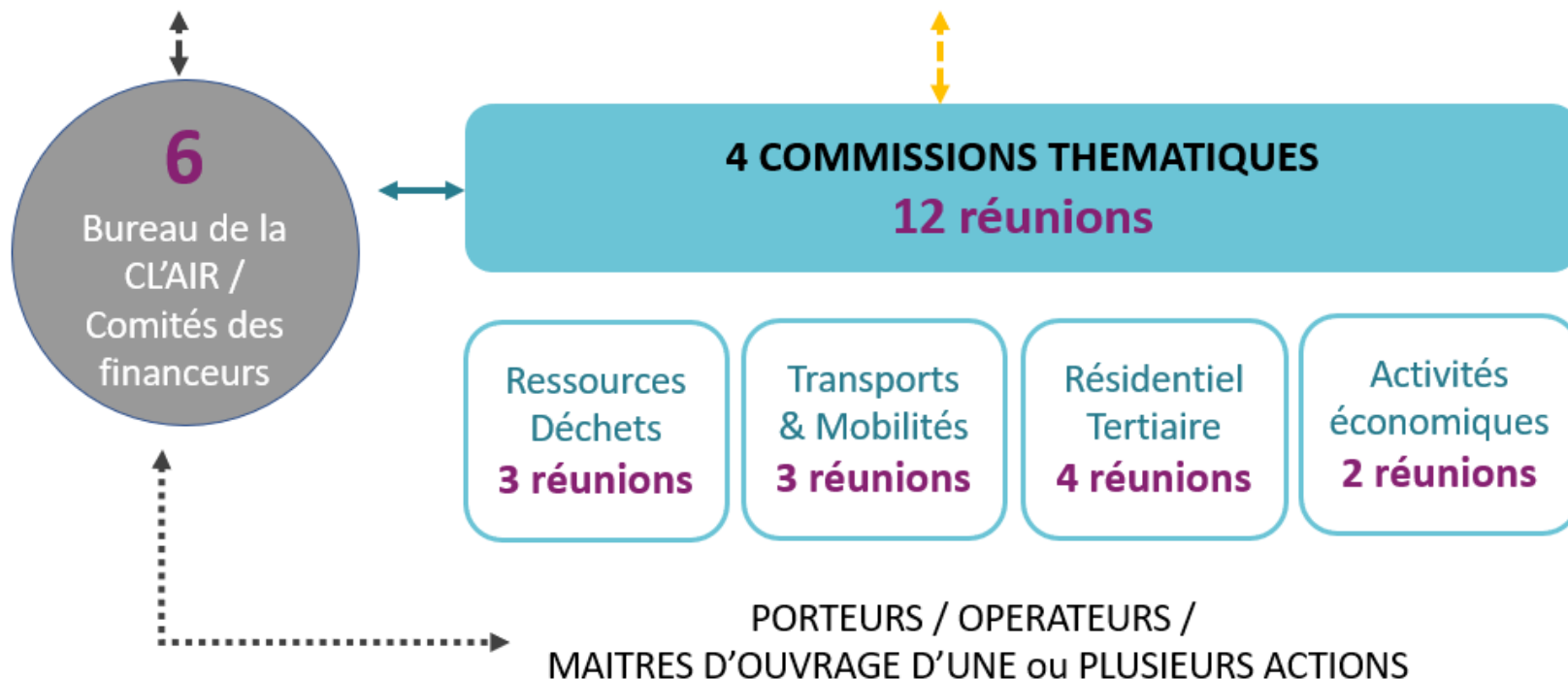
● En cours ● Engagée ● Non Engagée / ○ Action transversale

Chiffres clés 2019-2021

Actions transversales

CONFERENCE LOCALE DE L'AIR (CL'AIR)

4 conférences organisées



Éducation à la santé et à la qualité de l'air

IREPS (Institut Régional d'Éducation et Promotion de la Santé)

→ Conception d'un module de formation de formateurs (enseignants, éducateurs à l'environnement, animateurs de collectivités) :

- 7 journées d'intervention sur deux sessions
- 40 formateurs formés
 - formation d'un chargé d'animation environnement de la CCPMB lui permettant d'être financée à 50% pour l'AMI ESE 2021 de l'ARS (5 800€ pour des animations « air » à destination des élèves des écoles et collèges)
- 1 établissement scolaire qui a monté un projet en 2020-2021 (27 classes et 435 élèves de l'école des Sages de Marnaz)
- 4 établissements scolaires qui ont un projet pour l'année scolaire 2021-2022 : écoles primaires de Passy (Abbaye et Marlioz), lycée du Mont-Blanc, collège de Sallanches
- Subvention de 72 405 € (ARS)
- Nouvel AMI « Éducation et promotion de la Santé-Environnement » lancé en 2022 par l'ARS à destination des communautés de communes



Chiffres clés 2019-2021

Actions transversales

Éducation à la santé et à la qualité de l'air

France Nature Environnement (Appel à projet Mission air)

Interventions scolaires « donnez de l'air ! » :

- 2 établissements scolaires (école de la Crête à Ayse et école de Thiez)
- 11 classes
- 225 élèves (102 Ayse + 123 Thiez)

InnoVales

Enquête scientifique sur la qualité de l'air « Exp'Air »

- 4 collèges,
- 19 classes,
- 491 élèves

Animations « air » CC Pays du Mont Blanc :

- 74 classes
- 1 485 élèves

Zoom sur...

Déploiement de la stratégie de communication

Une action décidée en bureau du PPA de Mai 2021,
pour plus de transparence et de proximité :

Un besoin reconnu de mieux... :

- Communiquer sur les réalisations du PPA ;
- Informer sur les mesures et résultats de la qualité de l'air ;
- Faire connaître les bonnes pratiques et possibilités d'actions ;
- Favoriser les bases d'un dialogue constructif entre l'ensemble des parties prenantes : habitants, associations, acteurs économiques,
...

Un accompagnement prévu des instances du PPA, vers les acteurs et la population.
Plan de communication : 2022-2023



Zoom sur...

Déploiement de la stratégie de communication

Un co-financement : ADEME, CD 74, Région AURA, 5 Communautés de communes
Portage marché : SM3A

- Prestataire communication retenu oct. 2021 (*Exploration / Ajuste / Markson*)

CONTENU :

- Renforcement de l'information et de la sensibilisation, via les médias locaux : presse et radio, Dauphiné Libéré, Messenger, Radio Mt-Blanc...
- Proximité et présence auprès d'autres publics via les réseaux sociaux, (*facebook, instagram, linkedin...*)
- Organisation de réunions publiques,
Première réunion programmée au premier semestre 2022



4- Appel à Projet Mission Air



Appel à projet « Mission air »



Appel à projet 2020 : 4 lauréats qui ont mené leur projet en 2021 :

- Inspire : Eco-guide de l'automobile (véhicule particulier) publié, en cours de bouclage pour les VUL.
- France Nature Environnement : éducation à la santé « donnons de l'air! »
- La fabrique à Biclou : réparation et mise à disposition de VAE
- Comité d'animation du Mont Saxonnex : utilisation d'un triporteur pour l'organisation des fêtes locales

29 846€ de subventions attribuées (Etat)

Appel à projet 2021 : 4 lauréats qui mèneront leur projet en 2022 :

- Inspire : Eco-guide de l'automobile (transports publics) **Subvention accordée : 3500 €**
- France Nature Environnement : éducation à la santé « donnons de l'air! » **Subvention accordée : 3500 €**
- Matériauthèque de la vallée de l'Arve (réemploi de déchets du BTP) **Subvention accordée : 4500 €**
- Recyclerie du Mont-Blanc (mise à disposition de broyeur de végétaux pour limiter le brulage) **Subvention accordée : 3500 €**

15 000€ de subventions attribuées (Etat)

Zoom sur...

Appel à Projets « Mission AIR » ACTION 12 du PPA2

Lauréat 2021 n°1 : Association France Nature Environnement Haute-Savoie



Donnons de l'air !



Budget : 24 475 €

Subvention DREAL ARA : 3 500 €

Objectif : Réaliser un programme d'interventions pédagogiques ; faire vivre les outils pédagogiques créés l'année dernière

Public : 12 classes de cycles 2 et 3 (du CE2 au CM2)

Démarche pédagogique :

- 4 animations par classe
- Approches actives et participatives
- Accompagnement des équipes pédagogiques
- Un évènement de restitution (en fonction des conditions sanitaires)

Zoom sur...

Appel à Projets « Mission AIR » ACTION 12 du PPA2

Lauréat 2021 n°2 : Association Inspire



ÉCO-GUIDE DE L'AUTOMOBILE

BILAN 2021

PUBLICATION JUIN

6 PRÉSENTATIONS GRAND PUBLIC
2 PRÉSENTATIONS TECHNIQUES

UN GUIDE APPRÉCIÉ

PÉDAGOGIQUE ET CLAIR
DES INFORMATIONS ATTENDUES

TÉLÉCHARGEMENTS

7 000 TÉLÉCHARGEMENTS
ENTRE JUIN ET NOVEMBRE 2021

À QUOI TU ROULES

DÉCLINAISON MINI-SITE
AVEC TEST INDIVIDUALISÉ

ÉCO-GUIDE VUL

EN COURS DE FINALISATION
SORTIE DÉBUT 2022

ACTION 2022 : bouclage d'un guide VUL et lancement d'un guide transport en commun



Zoom sur...

Appel à Projets « Mission AIR » ACTION 12 du PPA2

Lauréat 2021 n°3 : Matériauthèque de la vallée de l'Arve



Préserver les ressources en favorisant l'économie circulaire dans le secteur du bâtiment

Sensibiliser



1^{er} producteur de déchets

Collecter

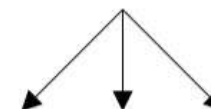


erreurs de commande, surplus de chantier, invendus, ...

Réemployer



= la 1^{ère} matériaux du département



Transformer Atelier/formations Redistribuer à tarif solidaire



Développement

Phase 1 « Prototype » - 50m²

Phase 2 « Grandeur nature » - 500m²



Zoom sur...

Appel à Projets « Mission AIR » ACTION 12 du PPA2

Lauréat 2021 n°4 : Recyclerie du Mont Blanc

OBJET DE L'OPERATION: Service de broyat à domicile

LES CONSTATS sur le territoire du pays du Mont-Blanc en 2020 :

- Passy : 1 641 tonnes de déchets verts
- Perrignier (site de stockage) : 146 kms (aller-retour)

LA VOLONTÉ des bénévoles de la Recyclerie du Mont-Blanc :

- Proposer aux habitants une alternative
- Valoriser les déchets issus de la taille des végétaux.
- Sensibiliser les habitants à cette valorisation locale (leurs jardins)

TERRITOIRE CONCERNÉ : Passy, Domancy, Saint Gervais Les Bains, Sallanches et Combloux

LE PROJET: acquisition de 2 broyeurs, du matériel de sécurité et d'une remorque afin de pouvoir intervenir directement chez les habitants

Un paillis de broyat de 2 à 5 cm peut être utilisé au pied des haies, des rosiers, et des arbres pour protéger les sols des hivers rigoureux, au potager il permet d'éviter la pousse des mauvaises herbes et limite ainsi les opérations de désherbage ; Il permet aussi au sol de rester frais durant l'été



5- Lancement d'une captothèque à destination des citoyens de la vallée de l'Arve.

CAPT  **THÈQUE**
BETA



La Captothèque



CAPT THÈQUE
BETA

Service de mesure citoyenne de qualité de l'air de l'observatoire Atmo AuRA qui permet aux citoyens d'emprunter gratuitement et pendant 15 jours, un micro-capteur de mesure des particules fines et de participer à des ateliers de dialogue.

« Offrir la capacité à tous d'explorer librement la qualité de l'air »

La Captothèque

Enjeux et objectifs :

- Contribuer au développement de l'expertise des citoyens sur la qualité de l'air
- Promouvoir les meilleures pratiques en matière d'énergie durable et de chauffage au bois
- Encourager le dialogue dans les régions où la question de la pollution est au cœur du débat.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



prêts à
retenter
l'expérience



mise en
place
d'actions



chauffage au bois
principale source
de pollution



Rapport sociologique

Importance de
l'accompagnement
d'un expert en
qualité de l'air

Importance du
territoire local
et des experts
du bois

Le déploiement

dans 5 EPCI de la vallée de l'Arve :



Dès le 3/01/22 :

Dispositif



- 1 campagne de mesure dédiée à l'Arve avec un espace collaboratif pour visualiser, commenter et échanger autour des mesures des citoyens
- 1 session de prêt /mois sur 10 mois (Janv-Juin; Sept-Déc)
- 30 micro-capteurs de particules fines intercomparés / session
- Des envois postaux du matériel

Accompagnement



- Formations aux fonctionnalités du dispositif
- Missions pédagogiques adaptées au territoire
- Ateliers Dialogue avec correspondant territorial (1/mois)
- Animation avec des informations d'actualités
- SAV tech sur les problématiques techniques
- SAV QA autour des mesures réalisées de qualité de l'air





**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PLAN DE PROTECTION
DE L'ATMOSPHÈRE
DE LA VALLÉE DE L'ARVE

PPA 2

Merci pour votre participation

www.mavallee-enclair.fr


**Mieux respirer
c'est ça l'idée!**
COMITÉ DE LA QUALITÉ DE L'AIR